

# FEUILLE RELIGIEUSE

DU

## CANTON DE VAUD.

Comme vous avez reçu Christ, marchez en lui.  
Coloss. II, 6.

---

**Sommaire :** Explication de l'Épître aux Romains. I. Notions préliminaires. —  
Eléonore D<sup>e</sup>, ou la richesse du pauvre. — Encore quelques détails sur les  
inondations de la Saône et du Rhône. — Pensées chrétiennes.

---

### EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

#### I.

#### *Notions préliminaires.*

On ne se propose point ici d'exposer l'Épître aux Romains, mais de l'expliquer. On s'attachera avant tout, non à développer cette épître et à en faire l'application pratique, mais à en rechercher le véritable sens et à en éclaircir, autant qu'on le pourra, les endroits difficiles. Si l'on réussit dans ce dessein, on ne doute pas que la lumière qui sera ainsi répandue sur cette portion des Écritures ne porte des fruits d'édification : car l'édification la plus vraie et la plus durable, est celle qui s'appuie sur une intelligence nette et approfondie du sens de la Parole de Dieu. Que la bénédiction de Celui de qui vient toute grâce et tout don, repose sur cette explication, sur celui qui l'écrira et sur ceux qui la liront. Amen.

L'Épître aux Romains est de tous les livres de l'Écriture, celui qui résume le plus nettement et le plus complé-

tement à la fois, l'ensemble de la doctrine chrétienne. A la différence des autres livres de l'Écriture qui, pour la plupart, présentent la vérité révélée sous forme de sentences, d'applications ou plus encore de faits, ce livre est proprement un petit traité de dogmatique : mais combien plein, combien puissant, combien persuasif dans sa brièveté ! Aussi, qui l'aura bien compris, sera préparé à comprendre tout le reste des Écritures : et c'est ce que voulait dire vraisemblablement un père de l'église, J. Chrysostome, quand il l'appelait « la clef d'or des Écritures. »

On ne connaît pas d'une manière certaine le lieu et le temps où cette épître a été écrite ; mais on conjecture avec beaucoup de vraisemblance, que c'est à Corinthe, et durant le second séjour de St.-Paul dans cette ville rapporté au commencement du Chap. XX des Actes des Apôtres ; à Corinthe, parce que St.-Paul salue les chrétiens de Rome de la part de Gaius <sup>1</sup> qui était un des chrétiens de Corinthe <sup>2</sup>, ainsi que d'Eraste <sup>3</sup>, qui paraît avoir résidé à Corinthe <sup>4</sup> et par ce qu'il envoie cette lettre par une chrétienne de Cenchrée, qui était un faubourg de Corinthe <sup>5</sup> ; durant le second séjour de St.-Paul dans cette ville, parce que St.-Paul y salue Priscille et Aquilas, ce qui fait voir qu'ils étaient alors à Rome, au lieu qu'ils étaient à Corinthe quand Paul y séjourna pour la première fois <sup>6</sup>, et encore parce qu'il écrit aux Romains qu'il se dispose à partir pour Jérusalem pour y porter le produit de certaines collectes faites dans les églises en faveur des chrétiens de la Judée <sup>7</sup>, ce qui paraît s'accorder avec le tems de ce second séjour. Il y a lieu de croire que St.-Paul, après avoir quitté Ephèse <sup>8</sup>, écrivit en Macédoine sa seconde lettre aux Corinthiens <sup>9</sup> et alla ensuite à Corinthe, capitale de la portion de la Grèce, où il est dit avoir passé trois mois <sup>10</sup>, y acheva la collecte commencée dans d'autres églises et en porta le produit à Jérusalem <sup>11</sup>. On calcule que le second

<sup>1</sup> XVI, 23.

<sup>2</sup> 1 Cor. I, 14.

<sup>3</sup> XVI, 23.

<sup>4</sup> 2 Tim. IV, 20.

<sup>5</sup> XVI, 1.

<sup>6</sup> Actes XVIII, 2.

<sup>7</sup> XV, 25.

<sup>8</sup> Actes XX, 1.

<sup>9</sup> 2 Cor. VIII, 1.

<sup>10</sup> Actes XX, 2, 3.

<sup>11</sup> Actes, XX 16.

séjour de St.-Paul à Corinthe a dû avoir lieu dans l'an 57 ou 58. Ce serait donc vers ce temps que l'Épître aux Romains aurait été écrite.

Il y a moins de lumière encore sur les moyens par lesquels l'évangile pénétra dans Rome. Les uns disent qu'il y fut introduit par l'apôtre Pierre ; mais on n'en a aucune preuve, et il y a au contraire de fortes raisons d'en douter ; d'autres par Pierre et par Paul réunis ; mais il paraît clairement par l'Épître aux Romains, que St.-Paul, quand il l'écrivit, n'avait pas encore été à Rome <sup>1</sup>. La conjecture la plus vraisemblable qu'on puisse former sur ce point, nous semble celle-ci, que l'évangile a commencé d'être annoncé à Rome par des juifs convertis ; soit de ceux qui avaient entendu prêcher St.-Pierre à Jérusalem dans la première pentecôte chrétienne <sup>2</sup> ; soit de ceux qui avaient été bannis de Rome durant quelque temps, par un édit de l'empereur Claude, et qui avaient appris à connaître l'évangile dans les pays étrangers où leur exil les avait relégués, comme Priscille et Aquilas l'avaient connu à Corinthe <sup>3</sup>. — Au reste, de ces juifs, la connaissance de l'évangile s'était répandue dans Rome aux *Paiens craignant Dieu*, qui se trouvaient partout où les juifs étaient établis, qui avaient admis la révélation mosaïque sans recevoir la circoncision et les cérémonies, et qui formaient un peuple nombreux et admirablement préparé pour recevoir l'évangile ; et ensuite aux *Paiens idolâtres*, dont un grand nombre aussi s'étaient convertis, en sorte que l'église de Rome était devenue promptement célèbre au milieu des églises <sup>4</sup>.

En écrivant cette épître, St.-Paul se proposait sans doute un double but ; un but général qui se rapportait à toutes les églises : c'était d'exposer sommairement et de prouver clairement la substance de la doctrine du salut ; et un but spécial, qui se rapportait à l'église même à laquelle il l'envoyait ; et c'était de mettre fin aux différends qui y étaient survenus, comme ailleurs, entre les juifs convertis

<sup>1</sup> I, 8-10 ; XV, 22, 23.

<sup>2</sup> Actes II, 10.

<sup>3</sup> Actes XVIII, 2, etc.

<sup>4</sup> Rom. I, 8.

et les païens convertis, et qui avaient donné lieu au fameux concile de Jérusalem<sup>4</sup>. Ces différends, dans lesquels il est probable que ni l'une ni l'autre des deux parties, n'était exempte de blâme, comme il arrive presque toujours, provenaient surtout cependant de certains sentimens erronés que les juifs devenus chrétiens avaient apportés, ou bien de la loi de Moïse appliquée à tort à la nouvelle économie, ou même des préjugés nationaux dont ils avaient été nourris dans leur enfance. Ces préjugés portaient principalement sur ces trois points : la justification, l'élection et la soumission à l'autorité romaine. Sur la justification, ils pensaient qu'ils étaient justifiés devant Dieu par leur descendance d'Abraham, par la possession de la loi de Moïse et la connaissance qu'ils en avaient acquise, et enfin par l'observation des rites de la loi, surtout de la circoncision et des sacrifices. Sur l'élection, ils pensaient qu'elle avait pour base la descendance d'Abraham, ensorte que tous ceux qui étaient nés de lui étaient élus, et que ceux qui n'en étaient pas nés ne l'étaient pas. Enfin sur l'autorité que les romains avaient sur le peuple juif, ils pensaient qu'elle était illégitime, et cela par une fausse application de Deut. XVII, 15 ; ils croyaient qu'il leur était permis de la secouer s'ils le pouvaient, et que c'était là la délivrance que le Messie devait leur apporter ; et qu'ils n'avaient à s'y soumettre tout au plus que par l'effet d'une nécessité qu'ils détestaient : delà cet esprit remuant qu'on trouvait partout chez les juifs, et qui vraisemblablement avait porté Claude à les bannir de sa capitale. Sans doute des erreurs si grossières n'étaient pas demeurées entières dans l'esprit des juifs convertis à l'évangile ; mais il leur en était resté quelque chose ; et c'était une source constante de discussions et de froissemens entre eux et les chrétiens sortis d'entre les païens. Faire cesser ces divisions en mieux éclairant les chrétiens juifs, c'est l'objet que St.-Paul se propose dans cette épître, d'après le plan suivant : il se place en présence d'un juif inconverti, et combat directement ses erreurs ;

<sup>4</sup> Actes XV.

par où il fait à la fois deux choses : il appelle à l'évangile les juifs inconvertis , et il éclaire les juifs convertis avec d'autant plus de succès peut-être qu'il ne le fait pas directement.

Comme cette épître forme un ensemble dont les diverses parties sont fortement liées entre elles , il est nécessaire pour la bien comprendre de la lire de suite tout entière , et cela plusieurs fois , comme on ferait d'une lettre écrite par un ami sur un sujet important et difficile. A cette lecture générale , on verra les sujets principaux traités dans l'épître se séparer en quelques points bien distincts qu'on pourra ensuite considérer chacun en sa place. Une lecture faite dans cet esprit à plusieurs reprises , nous a conduit à la division générale que nous allons indiquer , et que nous observerons dans l'explication qui va suivre.

- I. I, 1—17. *Introduction* ou préface.
- II. I, 18—IV. *Doctrine* : la justification , non par les œuvres , mais par la foi ; non pour les juifs seulement , mais aussi pour les païens.
- III. V—VIII. *Fruits de cette doctrine* : paix , joie , sainteté , victoire , triomphe.
- IV. IX—XI. Qu'il n'y a point opposition entre cette doctrine et les privilèges du peuple d'Israël , bien entendus.
- V. XII—XV, 13. Que le chrétien doit se dévouer au service de Dieu et comment il doit vivre.
- VI. XV, 14 , fin. Conclusion <sup>4</sup>.

---

## ÉLÉONORE D<sup>e</sup>,

ou

### LA RICHESSE DU PAUVRE.

---

Eléonore D. était une pauvre veuve , qui pendant bien des

<sup>4</sup> Nous avons cru devoir insérer cette Introduction , bien que notre intention ne soit pas de donner l'explication de l'Épître entière , et que même nous comptons nous borner à celle du I<sup>r</sup> Chapitre , pour cet hiver.

# FEUILLE RELIGIEUSE

DU

## CANTON DE VAUD.

Comme vous avez reçu Christ, marchez en lui.  
Coloss. II, 6.

---

SOMMAIRE : Explication de l'Épître aux Romains. II. Première section. —  
Le turc converti et martyr. — Le pouvoir de la piété. — Ps. XXIII, 1.  
Jean X. 10. 28.

---

### EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

#### II.

##### *Première section.*

---

##### LA PRÉFACE.

##### Chapitre I, v. 1-17.

Cette préface, qui occupe les dix-sept premiers versets du premier chapitre, forme la première des six sections dans lesquelles nous avons divisé toute l'Épître. Elle se subdivise en deux parties, la *salutation*, où l'apôtre salue les chrétiens de Rome, et l'*introduction*, où il introduit son sujet principal qui en est la doctrine de la justification par la foi.

##### LA SALUTATION.

##### I, 1-7.

« *Paul, esclave de Jésus-Christ, appelé à l'apostolat, mis à part pour l'Évangile de Dieu, qu'il avait annoncé d'avance*

par ses prophètes dans les saintes Écritures, concernant son Fils, qui est né de la semence de David selon la chair; et qui a été déclaré Fils de Dieu, en puissance selon l'esprit de sanctification par la résurrection d'entre les morts. — Jésus-Christ notre Seigneur, par qui nous avons reçu la grâce et l'apostolat, en son nom, pour qu'il y ait obéissance à la foi, parmi tous les gentils; parmi lesquels vous êtes aussi, vous, appelés de Jésus-Christ; à tous les bien-aimés de Dieu, appelés à la sainteté, qui sont à Rome, grâce et paix, de la part de Dieu notre Père, et de notre Seigneur Jésus-Christ. »

1. Appelés à, etc, mis à part pour, etc. St.-Paul a coutume de commencer ses lettres par des déclarations expresses et multipliées de son caractère d'apôtre, que l'on ne trouve pas au commencement des lettres des autres apôtres<sup>4</sup>. C'est que les adversaires de St.-Paul avaient essayé dans plusieurs églises de lui contester le caractère d'apôtre; ou s'ils n'osaient ou ne pouvaient le lui disputer, ils cherchaient du moins à faire croire qu'il n'avait pas une autorité égale à celle des autres apôtres, parce que n'ayant été appelé à l'apostolat qu'après la mort du Seigneur, il ne l'avait pas été *directement* comme les autres par le Seigneur lui même, mais *indirectement* et par l'intermédiaire des apôtres qui l'avaient précédé. C'est pourquoi St.-Paul prend un soin particulier de rappeler, que non seulement il a reçu son apostolat du Seigneur et non des hommes; mais qu'en outre, il l'a reçu du Seigneur *directement* et sans l'intermédiaire d'aucun homme, ce qu'il fait voir avec assez de développement dans les deux premiers chapitres de son épître aux Galates.

A considérer cette expression *appelé* d'un point de vue plus général, nous apprenons ici que nul n'a pu devenir apôtre sans une vocation de Dieu; et nous en devons conclure aussi que nul ne doit s'ingérer dans le ministère de la parole sans vocation de Dieu. — Là où cette vocation de Dieu n'existe pas, la vocation des hommes n'y peut nullement suppléer. La vocation de Dieu doit précéder;

<sup>4</sup> Voyez 1 Tim. I, 1. 2 Tim. I, 1, etc, et surtout Gal. I, 1.

celle des hommes suit et ne va qu'à reconnaître la première et à la constater par un signe visible aux hommes. Un homme n'a pas vocation de Dieu au ministère parce qu'il a reçu vocation des hommes ; mais un homme reçoit vocation des hommes au ministère, parce qu'il a reçu vocation de Dieu. En d'autres termes, un homme n'est pas ministre de la parole parce qu'il a reçu l'imposition des mains ; mais un homme reçoit l'imposition des mains, parce qu'il a été fait ministre de la parole ; à le regarder ainsi, que c'est une chose grave que d'imposer les mains à un homme ! et avec quel soin il faut rechercher, autant qu'il est en nous, s'il a reçu vocation de Dieu <sup>1</sup> !

3, 4. L'apôtre met ici en regard les deux natures du Sauveur. Selon la chair, il est Fils de l'homme, sorti de la semence de David. Selon l'esprit de sainteté (ou le St.-Esprit), il est Fils de Dieu, déclaré tel d'une manière éclatante par sa résurrection d'entre les morts.

« En puissance. » — Même expression qui est rendue « puissamment. » Col. I, 29, c'est-à-dire d'une manière où s'est déployée la puissance de Dieu, savoir par sa résurrection <sup>2</sup>. « *L'efficace de la puissance de sa force, laquelle il a déployée avec efficacité en Christ quand il l'a ressuscité des morts*, etc, » l'apôtre oppose ici à la faiblesse de la chair par suite de laquelle Jésus-Christ est mort, la puissance du Saint-Esprit en vertu de laquelle il est ressuscité ; comme il fait encore dans 2 Cor. XIII, 4.

*Jésus-Christ.* Il n'y a pas jusqu'à ce nom qui ne rappelle les deux natures du Sauveur. *Jésus* est son nom d'homme, qui lui appartient en son caractère de Fils de l'homme ; *Christ* (ou Messie, oint), est le nom de sa mission, qui rappelle avant tout son caractère de Fils de Dieu.

5, *La grâce et la charge d'apôtre*, ou bien la grâce, comme chrétien, et une mission spéciale, comme apôtre ; ou bien, la grâce d'être appelé à l'apostolat. Ce second sens me paraît le véritable, quand je compare cet endroit avec Gal. I, 15, 16.

<sup>1</sup> 1 Tim. V, 22.

<sup>2</sup> Voyez Eph. I, 15, 20.

Qu'ils obéissent à la foi. — La foi signifie ici non la conviction intérieure, mais *l'adoctrinement*. Obéir à la doctrine, c'est se soumettre à elle, la recevoir, croire. Cette expression se comprend d'autant mieux que Dieu ayant commandé de croire, c'est obéir que de croire et désobéir que d'être incrédule <sup>1</sup>. « C'est ici son commandement que nous croyions au nom de son Fils Jésus-Christ, et que nous nous aimions les uns les autres <sup>2</sup>. De là vient qu'un même mot grec signifie désobéir et être incrédule, et que la fin de Jean III, 36, où ce mot est employé, est traduite par les uns : « celui qui désobéit au Fils, » et par les autres : « celui qui ne croit pas au Fils, ne verra point la vie, mais, etc. <sup>3</sup> » « Une grande multitude des sacrificateurs obéissaient à la foi. »

7. Appelés à être saints. Grec : « appelés saints, » quelle définition du chrétien. Chrétien, si l'on te demande : quelle est ta vocation ? réponds, la sainteté.

Grâce et paix. — On avait coutume de commencer ainsi les lettres : « un tel à un tel salut, c'est-à-dire, bonne santé. » — St.-Paul remplace le souhait du monde par un souhait chrétien : « un tel à un tel grâce et paix. » La simplicité et la beauté de cette substitution est en partie perdue dans nos versions par l'effet de l'addition qu'elles font de ces mots : « vous soient données. »

« Grâce et paix. » — La grâce, c'est premièrement l'amour de Dieu pour des créatures pécheresses qui en sont indignes ; et ensuite, les biens que cet amour leur confie, à commencer par le pardon des péchés. — La paix, c'est premièrement l'espérance qu'a le croyant que ses péchés lui sont pardonnés, et ensuite les sentimens heureux que cette espérance répand dans son cœur en toute position, la résignation, la joie, la patience, etc. Ces deux mots réunis résumant tous les biens que nous tenons de Dieu par l'évangile, en même tems qu'ils en rappellent l'origine, qui exclut tout mérite.

<sup>1</sup> Jean, III 3.

<sup>2</sup> Voyez encore Jean VI, 29.

<sup>3</sup> Actes VI, 7. 2,

L'INTRODUCTION.

I, 8—17.

*Avant tout je rends grâces à mon Dieu par Jésus-Christ, pour vous tous, parce que votre foi est proclamée devant tout le monde. Car Dieu, que je sers dans mon esprit dans l'évangile de son Fils, m'est témoin que je fais mention de vous sans cesser, demandant toujours dans mes prières si un jour enfin je pourrai de quelque manière être acheminé, dans la volonté de Dieu, pour aller vers vous; car je souhaite fort de vous voir pour vous faire part de quelque don spirituel, pour que vous soyez affermis; je veux dire, que nous soyons consolés parmi vous par le moyen de la foi qui nous est commune à vous et à moi. Aussi je ne veux pas que vous ignoriez, frères, que souvent je me suis proposé d'aller vers vous, (mais j'en ai été empêché jusqu'à présent) pour recueillir aussi quelque fruit parmi vous, comme parmi le reste des gentils. Je suis débiteur envers grecs et barbares, envers sages et ignorans. Ainsi pour ce qui est de moi, je suis prêt à vous annoncer aussi l'évangile à vous qui êtes à Rome. Car je n'ai point honte de l'évangile de Christ; car il est la puissance de Dieu à salut pour tout croyant, pour le juif premièrement et aussi pour le grec. Car la justice de Dieu y est révélée, par la foi pour la foi, selon qu'il est écrit: « Le juste vivra par la foi.*

8. *Avant tout; c'est par l'action de grâces qu'un chrétien doit toujours commencer; je rends grâces à Dieu, ce qui fait voir que la foi est un don de Dieu; à mon Dieu, ce qu'il n'était pas autrefois, mais il est devenu mien, par la foi en Jésus-Christ; etc, que de choses dans ce verset, dans chaque mot. Regardez la plénitude du langage du Saint-Esprit. Lisez un livre d'homme par page; lisez la Bible par verset, par mot.*

9. *Dans mon esprit. Le culte intérieur et spirituel, opposé au culte extérieur et charnel, qui était seul connu de la plupart des juifs<sup>5</sup>. C'est nous qui sommes la circoncision,*

<sup>4</sup> Phil. III, 3,

nous qui servons Dieu en esprit, et qui ne nous confions point en la chair. Cette opposition est faite également entre l'esprit et la lettre, la lettre désignant la parole écrite en tant qu'elle est seulement écrite dans le livre et non dans le cœur <sup>1</sup>. C'est ce même culte spirituel dont a parlé le Seigneur <sup>2</sup>. « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité; et Rom. XII, 1. « Votre service spirituel » (et non raisonnable). Remarquez que dans ces différens endroits, l'esprit n'est pas le Saint-Esprit, mais l'intérieur de l'homme; comme il est évident dans le verset que nous avons sous les yeux, puisque St.-Paul dit : mon esprit.

9. Dieu m'est témoin. — C'est ici un véritable serment. Et encore 2 Cor. I, 23 et ailleurs. Dieu lui même use du serment <sup>3</sup>. Il a commandé dans l'Ancien-Testament à son peuple d'en user <sup>4</sup>. — Il paraît de là que le serment que le Seigneur a défendu <sup>5</sup>, et St.-Jacques après lui <sup>6</sup>, ce n'est pas le serment fait solennellement et au nom de Dieu lui même, mais le serment fait légèrement et au nom de quelque créature; sermens dont les juifs paraissent s'être servis dans le commerce ordinaire de la vie, et par lesquels ils se croyaient moins liés que s'ils eussent juré par le nom de Dieu même. C'est de quoi on achèvera de se convaincre en regardant attentivement les expressions du Sauveur. Matth. V, 34, etc, où on remarquera qu'il ne mentionne pas le serment au nom de Dieu parmi ceux qu'il défend à ses disciples.

10-12. Que de leçons nous donne ici St.-Paul. Quelle abondance et quelle puissance de prières ! quel ardent désir de voir ses frères ; mais comment ? dans la volonté de Dieu, à sa manière et en son temps ; et pourquoi ? pour leur faire part de quelque grâce spirituelle ! et pour en recevoir aussi par eux, quelle humilité ! véritablement St.-Paul apparaît dans sa vie comme ayant reçu ce qu'il souhaite aux chrétiens <sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Rom. II, 28, 29. VII, 6.

<sup>4</sup> Exode XXII, 11.

<sup>7</sup> Eph I, 17, 18, 19.

<sup>2</sup> Jean IV, 24.

<sup>5</sup> Matth. V, 34

<sup>3</sup> Hébr. VI, 13, 14'

<sup>6</sup> Jacq. V, 12.

*Empêché*; ou par l'Esprit de Dieu, comme Act. XVI, 7, ou par satan, comme 1 Thess. II, 18. Mais au reste, même dans ce dernier cas, sous la direction souveraine de Dieu.

14. *Encers grecs et barbares*. Les Grecs et les Romains appelaient *barbares* les peuples qui n'avaient pas leur culture intellectuelle. La pensée de l'apôtre est qu'il n'est point de peuple, policé et cultivé, ou sauvage et inculte, auquel il ne doive la prédication de l'évangile. St.-Paul se doit à tous les peuples de la terre. Ecoutez, ministres chrétiens ! et ne vous devez-vous pas aux hommes qui sont à vos portes, protestans, catholiques, juifs, etc ?

16. *Premièrement*, dans l'ordre du tems. L'évangile a été annoncé aux juifs avant de l'être aux gentils. « *Le salut vient des juifs* <sup>4</sup> ; » y pensez-tu, chrétien ? Le salut t'est venu des juifs. Le Seigneur était juif. Les apôtres étaient juifs. Les prophètes étaient juifs ; *que fais-tu pour les juifs ?* médite sur Col. III, 15, la fin du verset.

17. *La justice de Dieu*. — La justice de l'homme ou justice propre, ce serait la justice d'un homme qui aurait gardé les commandemens de Dieu et qui serait ainsi juste en lui même et par lui même. Cette justice ne se trouve dans aucun homme, parce que tous ont péché. — Reste la justice de Dieu, que Dieu *prend en lui même*, qui est parfaitement juste, et qu'il *communique* par la foi à nous qui sommes injustes ; ensorte qu'à considérer son origine, cette justice est en Dieu, et qu'à considérer son application, elle est en nous ; de même que, si pour cacher mes haillons, un ami riche me revêtait de son habit, cet habit serait sien et mien tout à la fois. Ce double point de vue de la justice de Dieu, est nettement expliqué par St.-Paul dans le III<sup>e</sup> chapitre de cette épître, v. 26, « *afin qu'il soit juste* » (voilà la justice de Dieu, en Dieu), « *et justifiant celui qui est de la foi en Jésus* » (voilà la justice de Dieu en nous qui croyons). Si donc on vous demande si la justice de Dieu est la justice qui est en Dieu, ou la justice qui nous vient de Dieu, répondez : « c'est l'un et l'autre à la fois ; » et

<sup>4</sup> Jean IV, 22.

ce n'est aussi que parce qu'elle est en Dieu, qu'elle peut de Dieu venir à nous, à la place de la nôtre qui n'existe point.

*Par la foi, pour la foi.* La justice de Dieu, qui est révélée dans l'évangile, est *par la foi*, et non par les œuvres, et *pour la foi*, c'est-à-dire pour ceux qui croient. C'est la véritable traduction de l'original, comme on s'en convaincra en comparant avec le verset que nous avons sous les yeux le 22<sup>e</sup> du chapitre III, qui lui correspond exactement, et qui résume le développement que celui-ci annonce. I, 17, « *la justice de Dieu :* » III, 22, « *la justice de Dieu ;* I, 17, « *par la foi :* » III, 22, « *par la foi en Jésus-Christ ;* » I, 17, « *pour la foi :* » III, 22, « *pour tous ceux et sur tous ceux qui croient.* » — Comme on dira également en français que le salut est *pour la foi* ; ou qu'il est *pour ceux qui croient*. — *Par la foi, pour la foi*, au fond, c'est la même pensée présentée sous deux points de vue différents : c'est à dessein que St.-Paul use de cette espèce de pléonasme, pour montrer plus abondamment la vérité qu'il veut établir.

« *Le juste vivra par la foi, et non pas le juste par la foi, vivra.* » Construction forcée dans le grec et dont l'hébreu d'Habacuc n'est d'ailleurs pas susceptible<sup>4</sup>. *La foi* dont parle Habacuc est la confiance en Dieu dans un sens général ; et *la vie* dont il parle, est la délivrance du péril, en général. St.-Paul applique ses paroles à la foi en Jésus-Christ, et à la vie éternelle, comme il le fait à la fin du chapitre IV, de la foi d'Abraham en la naissance d'Isaac. C'est que le *principe* de la foi était le même, dans ces diverses applications ; et que sous le sens temporel de la prophétie ou du type, sens peut-être seul aperçu nettement du prophète lui-même, le Saint-Esprit cachait un autre sens, plus spirituel, plus profond et plus éloigné.

<sup>4</sup> Habac. II, 4.

# FEUILLE RELIGIEUSE

DU

## CANTON DE VAUD.

Comme vous avez reçu Christ, marchez en lui.  
Coloss. II, 6.

---

SOMMAIRE : Explication de l'Épître aux Romains. III. Seconde section. — Restitution. — *Nouvelles religieuses*. Lausanne. Hollande. — *Bulletin bibliographique*. Inauguration du temple d'Ouchy. Le soldat évangéliste. Les religieuses.

---

### EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

III.

#### *Seconde section.*

---

LA DOCTRINE ; JUSTIFICATION PAR LA FOI.

#### Chapitre I, v. 18. — IV.

L'apôtre entreprend maintenant d'exposer et de prouver la doctrine qu'il a annoncée dans le verset 17 : que Dieu justifie, non par les œuvres, mais par la foi ; non seulement les juifs, mais aussi les païens. Remarquez bien la place que le St.-Esprit donne à la doctrine de la justification par la foi. Il en fait, non seulement le premier point, mais encore la base de toute cette épître, qui est elle-même un exposé sommaire, le plus didactique et le plus complet qui soit dans la Bible, de toute la doctrine du salut ; par où il nous donne à connaître qu'il voit, et que nous devons voir, dans cette doctrine, la substance des révélations de Dieu. C'est donc avec beaucoup de rai-

son que Luther disait de la justification par la foi : « Selon que la justification par la foi tombe ou subsiste, l'église tombe ou subsiste avec elle. » Et l'expérience le confirme singulièrement. Car, d'une part, dans toutes les églises où la justification par la foi a été obscurcie ou négligée, tout le reste s'en est ressenti et les autres doctrines n'ont pu subsister dans leur pureté ; et de l'autre, dans toutes les églises qui ont rejeté quelque autre des doctrines révélées, la justification par la foi s'en est ressentie et en a été gravement compromise : comme on l'a vu dans l'église romaine, dans les églises protestantes au siècle dernier, etc ; comme on le voit encore de nos jours chez les chrétiens qui se sont laissé séduire à de fausses apparences du don des miracles ou de celui des langues ; chez ceux qui ont rejeté l'élection et la gratuité absolue du salut, etc. Et au contraire, quand les églises ont été privées de la lumière et de la vie de Dieu, comment leur ont-elles été rendues, si ce n'est parce qu'on a exalté la justification par la foi ? C'est en prêchant, en repréchant, en ramenant sans cesse cette doctrine, que les réformateurs ont renouvelé l'église ; et les hommes n'ont rien écrit qui en soit plus rempli que les livres de Luther ou de Calvin. C'est aussi en prêchant, en exposant, presque exclusivement, (trop exclusivement peut-être, mais Dieu se sert des faiblesses mêmes de ses ouvriers) cette doctrine, qu'un petit nombre de ministres demeurés fidèles dans l'infidélité générale, ont rallumé en Suisse et en France le flambeau de la foi. — C'est par cet endroit que les églises tombent, et c'est par cet endroit qu'elles se relèvent ; c'est par là qu'elles meurent, et c'est par là qu'elles ressuscitent. Et ce que nous disons ici des églises, n'est pas moins vrai des individus..... Chrétiens, tenez-vous donc inébranlablement attachés à cette doctrine ; serrez-vous autour d'elle, comme autour de votre étendard ; et n'accueillez rien de ce qui la met en péril, de quelques apparences pieuses, scripturaires même, que le diable le colore, ou de quelque bouche qu'il se serve pour nous le proposer.

*Car la colère de Dieu est révélée du ciel contre toute impiété et injustice des hommes, qui retiennent la vérité dans l'injustice. Parce que, ce qu'on peut connaître de Dieu est manifesté parmi eux ; car Dieu le leur a manifesté. Car les choses invisibles de Dieu, et sa puissance et sa divinité éternelles, se voient depuis la création du monde, étant considérées dans ses ouvrages, pour qu'ils soient inexcusables. Parce qu'ayant connu Dieu, ils ne lui ont rendu ni gloire ni grâces comme à Dieu, mais ils se sont égarés dans leurs raisonnemens, et leur cœur sans intelligence a été rempli de ténèbres. Se donnant pour sages, ils sont devenus fous, et ils ont échangé la gloire du Dieu incorruptible contre une ressemblance d'image de l'homme corruptible, et d'oiseaux et de quadrupèdes et de reptiles.*

18. *Car la colère, etc.* — Etrange commencement ! St.-Paul a promis de parler de justification et de grâce, et le voilà qui commence par parler de colère et de condamnation ; et même ce sujet est continué jusque près de la fin du chap. III. v. 20 ; et ce n'est qu'après cela qu'il traite la justification et la grâce, et cela en quelques versets. C'est que pour recevoir la bonne nouvelle de la justification par la foi, il faut avoir reçu premièrement la mauvaise nouvelle de la condamnation par les œuvres ; et la difficulté que fait l'homme de reconnaître celle-là, vient surtout de sa répugnance à admettre celle-ci. Mais quand une fois une ame d'homme a cru à la condamnation par les œuvres, elle ne fait guère difficulté de croire, aussi au salut par grâce, parce qu'elle en sent le besoin ; et qui a appris à dire *que faut-il que je fasse pour être sauvé ?* est tout ouvert à cette réponse : *Crois au Seigneur Jésus-Christ, et tu seras sauvé.* C'est donc avec une profonde sagesse que l'apôtre a donné la première place et la plus considérable à un sujet préparatoire, réservant la seconde et la plus petite à son sujet principal. Recevons instruction de sa méthode. Si nous voulons persuader aux hom-

mes la justification par grâce, il faut que nous leur persuasions premièrement qu'ils sont perdus par leurs œuvres; c'est là le premier point, et le plus difficile; et faute de nous en être nettement expliqués, nous trouverons qu'ils ne nous comprendront pas, et que tout en reconnaissant qu'ils ont besoin de *grâce*, ils ne recevront que le mot, et non la chose. Cela est même plus nécessaire que jamais, aujourd'hui qu'on a fait un si étrange abus du mot *grâce*, que « la grâce n'est plus une grâce. » Mais en même tems, comme St.-Paul n'expose cependant la condamnation que pour relever la grâce, nous aussi faisons voir constamment par la manière dont nous montrons aux hommes qu'il sont perdus, que nous n'avons d'autre but que de les sauver. Car nous sommes disciples de Celui qui a dit : *Je ne suis pas venu pour condamner, mais pour sauver.*

*Est révélée.* — On suivra en général dans les notes l'ordre du texte original, qu'on ne peut malheureusement pas suivre partout dans la traduction. — Comment la colère de Dieu est-elle révélée ? par le langage des œuvres de Dieu dans la nature, ou par la parole de Dieu écrite ? L'une et l'autre interprétation peuvent se défendre par de bonnes raisons, et la première est le plus généralement admise. Mais je préfère la seconde; d'après laquelle la pensée de St.-Paul est celle-ci : « car la parole de Dieu écrite révèle la colère de Dieu contre les péchés des hommes; et cette colère est bien juste; car ce n'est pas faute de lumière que les hommes péchent, mais parce qu'ils ont étouffé la lumière par le péché; » et c'est cette dernière pensée qui est développée dans la suite de ce chapitre; après quoi, au chap. III, l'apôtre revient à rappeler que la parole de Dieu écrite révèle sa colère contre le péché, v. 10 et suivans : *Selon ce qui est écrit*, etc. — Ce qui me fait préférer cette explication du mot *révéler*, c'est d'abord que ce mot *révéler* c'est-à-dire dévoiler, est communément appliqué dans le langage des Ecritures à une manifestation surnaturelle des choses de Dieu, par ces Ecritures, à laquelle il semble mieux convenir qu'à cette manifestation naturelle

et plus voilée qui en est faite par les œuvres de la nature ; ensuite , et surtout ; qu'il est peu vraisemblable que ce mot ait un autre sens ici que dans le verset précédent, où il ne peut être entendu que de la révélation des Ecritures : comment croire , en effet , que dans ces paroles : « *La justice de Dieu est révélée par l'Ecriture, par la foi pour la foi ; car la colère de Dieu est révélée etc.* », il soit question de deux révélations différentes ?

*La colère de Dieu.* Pour décrire le caractère de Dieu , le St-Esprit se sert de termes empruntés au langage et à l'expérience des hommes , parce que ce sont les seuls qui puissent être compris par l'homme , pour qui le St-Esprit a parlé. Quand nous rencontrons des termes de ce genre , nous avons deux choses à éviter ; l'une , de les presser tellement que nous transportions dans l'idée de Dieu des notions tout humaines et incompatibles avec sa nature (anthropomorphisme) ; l'autre , de les spiritualiser tellement que nous ôtions le rapport véritable qui se trouve entre les traits du caractère de Dieu et ceux du caractère de l'homme que le St-Esprit a choisis pour les représenter (rationalisme). Ainsi , d'une part nous ne devons pas nous figurer en Dieu une colère , semblable à celle de l'homme , passionnée , tumultueuse , presque toujours accompagnée de péché , et lors même qu'elle ne l'est point absolument , voisine pourtant du péché et ne devant jamais être portée au-delà du jour où elle a commencé (Eph. IV, 26). Mais , de l'autre part aussi , nous ne devons pas méconnaître qu'il n'y ait en Dieu quelque chose qui ressemble à de la colère , si ce n'est par son principe , du moins par ses effets , sans quoi le St-Esprit ne l'auroit pas appelé de ce nom. Quoi qu'il en soit , et sans vouloir pénétrer le secret des pensées de Dieu , il est certain qu'il y a en lui une certaine disposition qui fait qu'il déteste le péché , qu'il le punit d'une manière terrible ; et si cette colère diffère de celle de l'homme en ce qu'elle n'a rien que de saint et de calme , elle n'en diffère pas moins en ce qu'elle est mille et mille fois plus redoutable et plus accablante. « *Certainement notre Dieu est un feu consumant.* »

*Du ciel.* — C'est dans le ciel que Dieu habite ; c'est du ciel que vient sa Parole ; du ciel que sa colère se révèle ; du ciel que son Fils est descendu , et au ciel qu'il est remonté etc. Ici encore Dieu s'est prêté en quelque manière à la faiblesse humaine , en nous représentant un lieu particulier qu'il habite , bien qu'il soit *Esprit* , et ne puisse être contenu dans aucun lieu , puisqu'il remplit les cieux et la terre.

*Contre toute impiété et injustice.* — L'impieété , c'est-à-dire , la violation des devoirs de l'homme envers Dieu ; l'injustice , c'est-à-dire , la violation de tous ses autres devoirs. Remarquez l'ordre du langage de St.-Paul , qui est aussi l'ordre de la corruption de l'homme. Premièrement il pèche contre Dieu ; et de là tous les genres de péché. Le même ordre devra être suivi dans la régénération de l'homme ; qu'il apprenne premièrement à aimer Dieu , et de là sortiront toutes les dispositions saintes. Aussi voyons-nous que la première chose que Dieu fait à l'égard d'un pécheur qu'il veut convertir , c'est de gagner son amour , et cela en lui pardonnant ses péchés.

*Qui retiennent la vérité dans l'injustice.* — Un homme a un trésor ; il l'enferme et vit comme s'il ne l'avait point. Cet homme est pauvre ; mais à qui la faute ? à lui , qui avait le trésor , et qui l'a enfermé. — Semblablement , l'homme avait la vérité , s'il voulait ; mais il l'a enfermée dans l'injustice , il l'a étouffée , et voilà son crime. Il s'est égaré volontairement , par sa seule faute et sous sa propre responsabilité. — Ce n'est pas Dieu qui a refusé à l'homme ce qui était nécessaire pour le connaître et pour le servir ; mais c'est l'homme qui , ayant les lumières nécessaires , les a volontairement éteintes , pour s'abandonner au péché. — Pensée profonde , que St.-Paul développe dans les versets suivans et qu'il nous apprend par son exemple à mettre constamment sous les yeux des pécheurs que nous appelons à la conversion. En leur montrant leur égarement , leur aveuglement , leur incapacité pour faire le bien , gardons-nous de leur refuser ce degré de lumière , qui est

nécessaire pour les condamner. Car, si un homme n'avait point entendu parler de Jésus-Christ, comment serait-il coupable d'avoir rejeté Jésus-Christ? (Jean XV, 22) et, semblablement, si un homme n'avait eu aucun moyen de connaître Dieu, comment serait-il coupable de ne pas servir Dieu? Mais c'est le crime de l'homme, que la lumière ne lui a pas manqué, mais qu'il l'a volontairement rejetée; comme St.-Paul l'exprime hardiment, qu'*ayant connu Dieu*, il ne lui a point rendu ce qu'il devait à Dieu. Méditons bien ce point de vue. N'imitons pas l'imprudence de certains chrétiens qui dépouillent tellement l'homme de toute lumière naturelle, qu'ils lui fournissent par là une excuse pour son péché; ce que faisant, ils pensent donner plus de force à la vérité, mais en effet ils l'affaiblissent. Celui qui écrit ces lignes à la conscience d'être tombé plus d'une fois dans cette faute, et a trouvé une instruction singulièrement profonde et salutaire dans cet endroit de l'épître aux Romains. Accordons à l'homme naturel ce que St.-Paul lui accorde ici, pour le mieux accabler, et pour le rendre inexcusable devant sa propre conscience, comme il l'est devant Dieu.

*Ce qui se peut connaître de Dieu*; non son essence et sa nature intime, mais son caractère et sa volonté, tels qu'ils se manifestent par ses œuvres et par ses dispensations.

*Est manifesté*, c'est l'expression la plus forte que l'apôtre pouvait choisir; non pas seulement, susceptible d'être aperçu ou découvert, mais manifesté, évident.

*Parmi eux*, non pas, comme quelques-uns l'entendent, au dedans d'eux, dans leur conscience; mais chez eux, devant leurs yeux, dans la nature.

*Car Dieu le leur a manifesté*. Ce trait relève l'évidence de cette manifestation, et le crime de leur aveuglement. Ce n'est pas un homme, ce n'est pas un ange, qui leur a donné cette lumière; c'est Dieu lui-même, et d'une manière digne de lui, par des moyens communs à tous et intelligibles pour tous.

20. *Les choses invisibles de Dieu se voient*, etc. — Avec

une évidence dont nous ne pouvons vraisemblablement nous faire une juste idée maintenant, ayant les sens émoussés et l'intelligence obscurcie par le péché. Au reste, nul homme n'apprend effectivement à connaître Dieu, d'une manière vivante et efficace, par cette voie; mais tous le devraient, et s'ils ne le font pas, ce n'est pas la faute de Dieu ni de la nature, mais celle de l'homme. Remarquons que les traits du caractère de Dieu dont il est ici parlé, ce sont ceux qu'il a déployés dans la création, et non ceux qu'il n'a déployés que dans la rédemption. Ces derniers n'ont jamais pu être connus par les œuvres de la nature.

*Depuis la création du monde;* et non, *par* la création, ce qui serait faire dire à St.-Paul la même chose deux fois. Cette manifestation des perfections invisibles de Dieu est de tout tems, et a commencé avec le monde; ensorte qu'il n'y a aucun homme, en quelque tems qu'il ait vécu, à qui elle ait manqué.

*Dans ses ouvrages.* — Cette manifestation des perfections invisibles de Dieu n'est point contenue dans quelques dispensations secrètes ou mystérieuses. Mais dans ses ouvrages visibles, le ciel, la terre, la mer, etc; ensorte qu'il n'y a aucun homme, quelque borné qu'il soit, à qui elle ait manqué.

*Etant considérées.* — Notez ce mot. Elles ne sont visibles qu'à celui qui considère, qui réfléchit, qui se sert de son intelligence. Il y a quelque chose à faire du côté de l'homme pour comprendre le témoignage que la nature rend de Dieu. Mais il pouvait le faire; Dieu lui avait donné l'intelligence; s'il ne s'en est pas servi, c'est qu'il ne l'a pas voulu.

*Sa puissance et sa divinité éternelles;* ou *sa puissance éternelle et sa divinité.* — Sa puissance, qui fait que nous devons le craindre et redouter ses jugemens. Sa divinité, c'est-à-dire le caractère qui le distingue de toute créature, qui fait que nous devons le respecter et l'adorer.

*Pour qu'ils soient inexcusables.* — On a coutume de traduire, *ensorte qu'ils*, etc. Mais notre traduction est plus littérale, et n'offre rien qui soit indigne de Dieu. Sans

doute il ne s'est pas manifesté dans les œuvres de la création uniquement, ni principalement, pour rendre l'homme inexcusable. Son premier but était de l'éclairer et de le conduire à lui. Mais pourquoi n'aurait-il pas eu un second but, qui aurait été de le rendre inexcusable, s'il n'écoutait pas le langage de la nature ? Ce langage devait servir à l'une de ces deux choses : ou à éclairer l'homme, s'il le recevait, ou à lui ôter toute excuse s'il le rejetait. — Remarquez le bien : non pas à le rendre coupable, mais, lorsqu'il serait coupable, à le rendre inexcusable. Dieu n'a pu se proposer sans doute de rendre l'homme pécheur ; puisqu'il est écrit que *Dieu ne tente personne* ; mais il a bien pu se proposer, une fois que l'homme était pécheur, de lui ôter toute excuse, pour manifester la justice de la condamnation qui l'attend. Cette distinction est simple et importante, ce nous semble, et sert à expliquer plusieurs endroits de l'Écriture où il est question des jugemens de Dieu, et en particulier, 2 Thess. II, 11. 12. Il est question d'hommes *qui n'ont pas reçu l'amour de la vérité*, (et s'ils ne l'ont pas reçu, ils ne peuvent s'en plaindre, puisqu'ils ont étouffé les premières lumières qu'ils avaient reçues), *qui périssent*, et à qui est réservée la condamnation de Dieu. A de tels hommes, poursuit l'apôtre, *Dieu leur enverra une efficace d'erreur, pour qu'ils croient au mensonge ; afin que soient jugés ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui se sont complus dans l'injustice*. Cette efficace d'erreur que Dieu leur enverra n'est pas destinée à produire en eux le péché, mais à manifester, à leurs propres yeux et aux yeux des créatures, le péché qui est déjà dans leur cœur, mais que Dieu seul y verrait clairement s'il n'était mis en dehors ; et pourquoi ? en vue du jugement, et afin que la justice de la condamnation que Dieu réserve à de tels hommes soit manifestée à eux-mêmes et à toutes les créatures. Car il ne faut pas oublier, et les Écritures nous donnent souvent à connaître, que, dans le jugement final, Dieu ne se propose pas seulement d'être juste, mais encore d'être reconnu tel envers tous et par tous ; et

n'est-ce pas pour cela que le jugement sera prononcé d'après les œuvres, et non d'après la foi du cœur <sup>1</sup>, bien que le salut soit obtenu par la foi du cœur et non par les œuvres ?

*Ayant connu Dieu.* — Il y a pour l'homme deux manières de connaître Dieu ; l'une qui le sauve, l'autre qui le condamne. La première consiste à connaître Dieu, tel qu'il s'est révélé à nous dans sa Parole <sup>2</sup>, et qu'il s'est manifesté à nous par Jésus-Christ <sup>3</sup> ; en qui seul cette connaissance salutaire de Dieu peut se trouver. Ce n'est pas là la connaissance de Dieu que St.-Paul attribue aux païens, mais une connaissance qui au contraire les condamne en ôtant toute excuse à leur impiété. Il importe également de montrer à l'homme inconverti qu'il n'a pas cette première connaissance de Dieu, et qu'il a la seconde. Car sans la première il ne peut pas être sauvé, et sans la seconde il ne pourrait pas être condamné.

*Ils ne lui ont rendu ni gloire ni grâces.* — Nous qui possédons aujourd'hui par la foi une connaissance salutaire de Dieu, nous avons fait l'expérience avant notre conversion de cette connaissance stérile de Dieu, dont le St.-Esprit donne ici une description si brève, mais si frappante de vérité. Nous savions qu'il y avait un Dieu ; nous savions quelque chose du caractère, des perfections de Dieu ; nous savions que Dieu est saint, juste, bon, sage, puissant, etc. N'en était-ce pas assez pour nous faire un devoir de lui rendre l'hommage qui lui appartient ? Nous traitons un homme selon son caractère qui nous est connu ; un homme que nous connaissons pour digne de confiance, avec confiance ; un homme que nous connaissons pour digne de respect, avec respect, etc ; ou si nous n'en agissons pas ainsi à son égard, nous l'offenserions autant que nous blesserions notre propre conscience. Mais nous n'avons pas traité Dieu comme Dieu, et selon ce que nous connaissions de son caractère ; et nous n'avons pas même fait ce qui était le plus clairement et le plus impérieusement com-

<sup>1</sup> Apoc. XX, 12. <sup>2</sup> Cor V, 10, etc. <sup>3</sup> Jean XVII, 3. <sup>4</sup> Matth. XI, 26.

mandé par les plus simples notions de ses rapports avec nous : nous ne lui avons pas rendu gloire, nous n'avons pas reconnu que toute foi, toute capacité, toute lumière, toute bonne action venait de lui, et qu'à lui seul en devait retourner la louange; et nous ne lui avons pas non plus rendu grâces : vivant par lui, nourris par lui, heureux par lui, délivrés par lui, comblés de ses biens, nous en avons joui comme si nous n'eussions pas tout tenu de lui, et nous y avons moins vu les dons de sa bonté que le prix de notre mérite ou le fruit de notre industrie. O orgueil ! ô ingratitude ! Tels sont encore les hommes inconvertis ; tels étaient les païens ici dépeints par St.-Paul.

*Ils se sont égarés dans leurs raisonnemens, ils sont devenus vains ; vuides d'intelligence véritable, insensés*<sup>1</sup>. Tu es devenu vain, — dans nos versions : *tu as agi follement*<sup>2</sup>. Que de ces choses vaines vous vous convertissiez au Dieu vivant, c'est-à-dire du culte vain et insensé des fausses divinités. Mais remarquez surtout cette opposition : *ils sont devenus vains, et comment ? par leurs raisonnemens*. C'est un grand mal qu'ils soient devenus vains ; mais quel plus grand mal encore qu'ils soient devenus tels par leurs raisonnemens ! qu'ils se soient détournés de la vérité et engagés dans l'erreur, par l'usage même qu'ils ont fait de cette noble intelligence que Dieu leur avait donnée pour qu'ils trouvassent la vérité et évitassent l'erreur ! St.-Paul fait probablement ici une allusion plus spéciale aux philosophes de l'antiquité qui se retiraient des soins de ce monde pour se consacrer tout entiers à la recherche de la vérité ; chercher la cause de toutes choses, sonder Dieu, la nature, le cœur de l'homme, penser, parler, écrire sur ces graves sujets, c'était toute leur vie, et tout cela n'aboutissait qu'à une science faussement ainsi nommée, qui égarait autant leur esprit et celui des peuples, qu'elle nourrissait l'orgueil de ces sages insensés. Au reste, n'est ce pas ce que nous voyons tous les jours dans les gens du monde ? Quand il est question de Dieu et de ses perfections, ils ne se font

<sup>1</sup> 1 Sam. XIII, 13.

<sup>2</sup> Act. XIV, 15.

point faute de raisonnemens ; ils raisonnent sur la bonté de Dieu, ils raisonnent sur sa justice, ils raisonnent sur ce qui lui est dû par la créature, ils raisonnent sans fin et remplissent leur bouche d'argumens, mais en raisonnant, ils déraisonnent, et ne font que s'égarer eux-mêmes et égarer les autres. Il n'est point de spectacle plus triste, plus dégradant pour la nature humaine, que celui d'un de ces sages du monde raisonnant sur Dieu : la vue d'un incrédule ignorant est moins triste de beaucoup, <sup>1</sup> *les raisonnemens des sages sont vains.*

*Leur cœur a été rempli de ténèbres.* — Quand leur cœur, leur intelligence qui devait éclairer tout le reste, est elle même dans l'obscurité, à quoi les comparer tous, si ce n'est à un aveugle dont le guide lui même a été aveuglé ? Ici trouvent leur application ces paroles profondes du Sauveur : *Si ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé ; mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera dans les ténèbres ; et si la lumière qui est en toi est ténèbres, combien seront grandes les ténèbres* <sup>2</sup> !

22. *Se donnent pour sages ;* nouveau trait qui relève et la folie et le crime de leur égarement. — Les philosophes se donnaient pour des chercheurs de vérité, et leur nom même signifie, *amis de la sagesse*. Les peuples Grecs et Romains, imitaient cet orgueil, et se croyaient tellement au-dessus des autres peuples, qu'ils les appelaient *barbares*, sous prétexte qu'ils n'avaient pas leur culture intellectuelle. Les Egyptiens de leur côté se regardaient comme plus sages que tous les autres. Et à certains égards, ces peuples avaient reçu en effet de Dieu des dons admirables, qui paraissent encore dans ce qui nous est resté de leurs travaux et de leurs écrits : mais ces lumières elles-mêmes avaient été mises au service de l'erreur et de l'impiété, et les plus sages d'entre les hommes en étaient devenus les plus fous.

22. *Contre une ressemblance d'image, etc ;* c'est-à-dire contre des images semblables à l'homme, aux oiseaux, etc.

<sup>1</sup> 1 Cor. III. 20.

<sup>2</sup> Matth. VI, 23.

Ce qui est rapporté dans ce verset est encore pire que ce qui a précédé, et met le comble à l'égarément des païens. Dans les versets précédents, St.-Paul nous les a montrés entretenant dans leurs cœurs des notions fausses et injurieuses de la divinité : il nous les montre ici, mettant en dehors ces notions et leur donnant un corps comme pour rendre leur impiété visible, et établir la honte de leurs pensées en présence de toute la création. Ayant commencé par se faire de Dieu des *notions* fausses, l'homme a fini par en faire des *représentations* plus fausses encore ; et de l'impiété il est tombé dans l'idolâtrie, qui est le dernier degré de l'éloignement de Dieu. — Et non seulement ils ont entrepris de représenter la divinité ; mais ils ne se sont pas arrêtés là et ils ne le pouvaient pas ; car comme ils ne pouvaient en faire que des représentations tirées des objets visibles qu'ils connaissaient, il est arrivé de là qu'ils ont fait pour représenter Dieu, des représentations de l'homme, puis, descendant plus bas encore, des animaux eux-mêmes. De plus, en même tems qu'ils ont transporté à des images d'hommes et d'animaux l'hommage dû à Dieu, ils ont aussi, par un retour inévitable, transporté à Dieu les imperfections et les souillures de l'homme et de l'animal : et en faisant de l'homme et de l'animal des dieux, ils ont fait de Dieu (chose horrible à dire) un homme, un animal même : affreuse confusion, complication effroyable ; et c'est ainsi que l'idolâtrie, après être sortie de l'impiété, a enfanté à son tour une impiété plus grande encore que celle qui lui avait donné naissance.

*Ils ont échangé.* — Quelle image plus vraie et plus énergique de leur égarément ? Ils ont fait deux maux. Ils ont rejeté loin d'eux le vrai Dieu et sa gloire ; et puis ont pris et mis en sa place des idôles d'hommes et d'animaux même. Cet échange est fortement exprimé par Jérémie II, 11-13. *Y a-t-il aucune nation qui ait changé (ou échangé) ses dieux, lesquels toutefois ne sont pas dieux ? mais mon peuple a échangé sa gloire contre ce qui ne profite de rien. O dieux, soyez étonnés et ayez en de l'horreur... Car mon peuple a fait deux*

*maux. Ils m'ont abandonné, moi, la source des eaux vives, pour se creuser des citernes crevassées, qui ne peuvent point contenir d'eau ! Et encore Ps. CVI, 20 : Ils échangèrent leur gloire contre la figure d'un bœuf qui mange l'herbe.*

Voilà l'égarément des païens parvenu à son comble : dans ce qui suit nous en verrons le juste châtement

---

#### RESTITUTION.

Un Pasteur anglais, mort il y a quelques années, avait prêché un soir, dans un village situé à quelque distance de sa demeure ; en revenant chez lui, il fut arrêté sur la route par un homme, qui lui présenta un pistolet et lui demanda son argent. Le Pasteur ne fit pas de résistance, et fut dépouillé de sa montre et de sa bourse ; le voleur trouvant quelques papiers dans une de ses poches s'en empara aussi, dans l'idée qu'ils contenaient peut-être quelques billets de banque. Ces papiers se trouvaient n'être que des sermons manuscrits, fort bien écrits et faciles à lire.

Quelques mois après cet événement, un homme d'un extérieur respectable, se présenta chez le même Pasteur, rappela à son souvenir le vol qui lui avait été fait et lui déclara que c'était lui même qui était le voleur ; après cette explication, il lui rendit la montre et une somme d'argent d'une valeur égale à celle dont il s'était emparé. Il fit alors connaître au Pasteur surpris, les motifs qui l'engageaient à faire cette restitution ; il lui raconta qu'en examinant les papiers qu'il s'était si injustement appropriés, il avait trouvé un sermon sur ces paroles : « Tu ne déroberas point ; » Que frappé de ce qu'il y avait d'extraordinaire dans cette circonstance, il avait été entraîné à lire le sermon, qui avait produit sur lui une impression assez profonde pour l'engager à renoncer aux désordres de sa vie. Par la grâce de Dieu, il était devenu un homme nouveau, avait embrassé une industrie honorable, et saisissait la première occasion de restituer à leur propriétaire, les objets volés.

---

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANTON DE VAUD. *Lausanne.* Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des efforts qui ont été faits en Amérique, puis en

# FEUILLE RELIGIEUSE

DU

## CANTON DE VAUD.

Comme vous avez reçu Christ, marchez en lui.  
Coloss. II, 6.

---

SOMMAIRE : Explication de l'Épître aux Romains ; IV, suite de la seconde section ; fin du chapitre I. — Évangélisation du Bas-Canada ; Grande-Ligne ; suite. — Le nom de Jésus ; poésie.

---

### EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

.VI

*Suite de la seconde section.*

DOCTRINE : JUSTIFICATION PAR LA FOI.

#### Chapitre I, v. 24-32.

Nous avons vu précédemment que c'est l'injustice des païens ou leur attachement pour le péché, qui avait fait qu'ils avaient rejeté la vérité de Dieu et qu'ils en étaient venus de degré en degré, jusqu'à ce dernier terme de l'impunité, qui est l'idolâtrie. Maintenant le S.-Esprit nous montre que l'idolâtrie, à son tour, a augmenté l'empire du péché dans le cœur des Païens ; ensorte qu'après que le péché avait livré l'homme à l'idolâtrie, l'idolâtrie le livra au péché avec plus d'entraînement, et le précipita enfin dans les plus horribles excès ; semblable à une fille qui après avoir été enfantée et élevée par une mère corrompue, la corromprait à son tour encore davantage, et la jetterait dans des excès où elle ne fût jamais tombée seule. — Et

c'est ce qui achève de nous faire voir que toute l'injustice et l'impiété des hommes est le fruit de leur propre volonté mauvaise, et peut être justement recherchée en eux. Car s'ils justifient leurs péchés par l'ignorance où ils sont de Dieu, on leur montrera que cette ignorance est déjà un fruit de leur péché, et on les contraindra de ne chercher qu'en eux-mêmes la première cause de tous leurs égarements. Une telle ignorance, loin de les rendre excusables, leur ôte, au contraire, toute excuse; et l'homme, ayant commencé par le péché, et s'étant jeté par le péché dans l'incrédulité, est responsable de tous les péchés que cette incrédulité enfante, comme un homme qui s'est volontairement enivré, est responsable des crimes où son ivresse peut l'entraîner ensuite.—Remarquons que ce que St.-Paul nous dit ici de l'idolâtrie païenne, est également vrai, dans ses degrés divers, de toute sorte d'incrédulité. C'est toujours, si l'on y regarde attentivement, le même ordre: le péché; par le péché l'incrédulité, et par l'incrédulité plus de péché; puis encore, par plus de péché plus d'incrédulité, etc. Dans cet effroyable développement du mal en l'homme, le cœur et l'esprit se rendent l'un à l'autre le service de se corrompre; mais c'est le cœur qui commence; et la source de tout le mal est dans la volonté de l'homme.

24. *Dieu les a livrés.* — St.-Paul aurait pu nous dire que c'est une suite naturelle et inévitable de l'idolâtrie, qu'elle livre celui qui la pratique, au péché: car des représentations charnelles et impies de la divinité ne peuvent manquer de troubler entièrement l'esprit de ceux qui les font et les adorent, et de leur ôter tout ce qui peut leur demeurer encore de notions saines de Dieu; et d'ailleurs, le plus haut point de l'ambition morale de l'homme étant de ressembler au Dieu qu'il adore, tel qu'est son Dieu, tel il sera lui-même, et même il sera toujours au-dessous de son Dieu: ensorte que si son Dieu est charnel, il sera charnel aussi et encore davantage; si son Dieu est vindicatif, il sera vindicatif aussi et le sera encore davan-

tage ; etc. Il était donc impossible que ce culte des faux dieux ne précipitât les païens dans toutes sortes de péchés. Mais St.-Paul nous présente cette vérité sous un point de vue terrible, en nous déclarant que cette corruption n'est pas seulement la suite naturelle de l'idolâtrie, mais son *châtiment* et l'effet d'un jugement de Dieu. Non, sans doute, que Dieu produise le péché dans l'homme ; car il est écrit : *Que personne, quand il est tenté, ne dise : c'est Dieu qui me tente ; car comme Dieu ne peut être tenté par aucun mal, il ne tente aussi personne.* Mais il laisse l'homme à lui-même ; il se retire de lui ; et c'en est assez pour que l'homme s'abandonne à toutes les extrémités du péché. Ainsi, dans un sens, c'est Dieu qui livre l'homme au péché ; et, dans un autre sens, c'est l'homme qui s'y livre lui-même ; et c'est sous ce dernier point de vue que la chose est présentée dans un endroit de l'épître aux Ephésiens, qui a d'ailleurs une ressemblance singulière avec celui que nous expliquons : *Ne vivez plus comme le reste des gentils qui suivent la vgnité de leurs pensées, ayant leur esprit obscurci de ténèbres, et étant étrangers à la vie de Dieu, à cause de l'ignorance qui est en eux, par l'endurcissement de leur cœur ; qui, ayant perdu tout sentiment, se sont livrés à la dissolution, pour commettre toute sorte d'impuretés, avec une ardeur insatiable.* — Méditons ce jugement de Dieu. Il a plusieurs manières de châtier le péché : mais il n'en a pas de plus redoutable que de le châtier par le péché même. Prenons garde qu'il ne nous arrive quelque chose de semblable, quoique dans un degré différent, à nous-mêmes qui avons cru ; et que, si nous sommes infidèles, le Seigneur ne nous livre à notre infidélité. Mais excitons-nous à la sainteté par la pensée que comme Dieu punit le péché par le péché, il récompense aussi la sainteté par la sainteté. *A celui qui a, il sera donné davantage, et il sera dans l'abondance.* C'est ici le plus redoutable des châtimens de Dieu, et la plus magnifique de ses récompenses. Au reste, les païens eux-mêmes ont rendu témoignage, contre eux-mêmes, à ce juste jugement

de Dieu. L'un d'eux a dit : « La première chose que les dieux font aux méchants, c'est de pervertir leur entendement <sup>1</sup>. » Et un autre : « Quand la colère des dieux frappe un homme, elle commence par lui ravir ce qu'il a de plus excellent dans son intelligence, et l'abandonne à des pensées mauvaises; ensorte qu'il n'a plus aucune conscience de ses égaremens <sup>2</sup>. » Quelle lumière dans ces paroles, au milieu de si profondes ténèbres ! on croit lire encore St.-Paul ; et combien sont inexcusables ceux qui, ayant ainsi connu Dieu, ne lui ont rendu ni gloire ni grâces comme à Dieu !

*A l'impureté.* D'où vient que l'apôtre, rappelant un si grand nombre de péchés auxquels les païens étaient livrés, mentionne l'impureté la première entre tous, et consacre plusieurs versets à l'impureté, tandis qu'il n'a pour chacun des autres qu'un seul mot <sup>3</sup> ? — Il paraît delà, que ce péché a, entre tous les péchés, une importance prédominante au jugement de Dieu; et ce n'est pas le seul endroit de sa Parole où ce triste avantage soit accordé à ce péché, pour lequel il semble que Dieu a voulu nous inspirer une horreur toute particulière. — Pesez les remarques suivantes. C'est le premier péché auquel il soit fait allusion après la chute d'Adam et d'Eve <sup>4</sup>. — Il est présenté comme ayant un caractère spécial de gravité en ce que celui qui le commet, pèche contre son propre corps, au lieu que les autres péchés sont hors du corps <sup>5</sup>. — Il n'est point de péché que Dieu châtie plus sévèrement; pour les individus, il y a attaché des châtimens corporels qui ne suivent pas les autres péchés; et pour les nations, il lui donne les suites les plus terribles. C'est à ce péché que le genre humain doit l'une des plus affreuses plaies qui le dévorent. C'est par ce péché qu'ont été souvent ruinés des trônes et troublés des peuples entiers. Dans la seule histoire du royaume de Naples, on a vu trois fois les destinées du royaume bouleversées par suite d'un crime contre la pureté. — Il n'est point de péché qui con-

<sup>1</sup> Lycurgue. adv. Leocr. page 213.    <sup>2</sup> Euripide.    <sup>3</sup> Voyez v. 29, etc.  
<sup>4</sup> Gen. III, 7.    <sup>5</sup> 1 Cor. VII, 18.

duise plus facilement à tous les autres, et, chose étrange, à ceux-là même qui sembleraient appartenir naturellement à un tempérament opposé à celui qui fait ordinairement les hommes impurs, à la cruauté, au meurtre. On peut dire que la moitié au moins des suicides, vengeances, meurtres, qui se commettent de nos jours ont pris leur origine dans l'impureté. — Il n'est point de péché auquel il soit *plus facile* de succomber et plus difficile de résister. La nature humaine y a un penchant tout spécial. Qui ne sait que le récit d'une action impure allume plus facilement en la plupart des hommes des pensées analogues, que le récit d'une action cruelle n'y allume des pensées sanguinaires ? Il est vraisemblable que pour un homme qui aurait la soif du sang, pour un Néron ou pour un Carrier, il en serait autrement, et que le récit de quelque cruauté, ferait sur eux l'effet que la vue du sang fait sur le tigre. — Aussi n'est-il point de péché *plus commun*, plus toléré dans le monde, quand il n'y est pas approuvé ; ensorte que des mœurs parfaitement pures y sont une exception presque inouïe et un sujet de raillerie. — Enfin, c'est une chose bien digne de remarque, que le St.-Esprit, dans les Ecritures, a appelé le péché en général d'un nom qui convient plus spécialement à l'impureté, comme si toutes les espèces de péchés participaient de l'impureté et étaient étroitement unies à elle dans leur naissance. En effet, le péché en général est appelé *l'affection de la chair*, *la volonté charnelle*, etc ; les pensées du péché sont appelées *les pensées de la chair*, etc, et les œuvres du péché, *les œuvres de la chair*, et même dans un endroit *les œuvres du corps*<sup>1</sup>. Ces expressions semblent indiquer que la source de tous les péchés est dans une prépondérance que le corps a prise sur l'ame, et la matière sur l'esprit, au lieu que, dans la règle, l'ame devrait régner sur le corps, et l'esprit sur la matière. Et comme l'impureté est aussi, au sens propre, une prépondérance du corps sur l'ame et une œuvre de la chair, il semble qu'elle ait prêté à tous les péchés son nom,

<sup>1</sup> Rom VIII, 13.

comme si elle était à la source d'où ils sortent tous. Ceci nous ramène à l'importante observation faite plus haut, qu'elle est mentionnée comme le premier fruit de la chute<sup>1</sup>. — Puisque Dieu donne une attention prédominante à ce péché dans sa Parole, nous devons la lui donner aussi ; et il n'est aucun point de la vie chrétienne auquel il soit plus difficile à la fois et plus nécessaire de nous appliquer avec toute la vigilance, et tout l'esprit de prière dont nous sommes capables. *Ayant de telles promesses, nettoignons-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, perfectionnant notre sainteté dans la crainte de Dieu*<sup>2</sup>.

25. *Ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge*, c'est-à-dire le vrai Dieu contre de faux dieux. Voyez les notes sur le verset 23. — *Adoré et servi ; adorer* répond aux sentimens intérieurs du cœur ; *servir*, au culte et aux habitudes extérieures. — *Qui est béni éternellement, amen.* Belle exclamation qui s'échappe d'un cœur plein, et par laquelle St.-Paul se prépare à parler purement et devant Dieu de ce qu'il y a de plus impur au monde. Que cette exclamation sorte aussi de notre cœur, quand nous avons à nous occuper des vices du monde.

26 et 27. Les incrédules se scandalisent de la liberté avec laquelle la Bible rapporte les péchés des hommes contre la pureté. — Mais c'est parce que la Bible est sainte, qu'elle rapporte de telles choses avec une entière simplicité et par leur propre nom, sans les envelopper de ces voiles dont la corruption du monde lui a appris à les couvrir. En même tems, ce langage naïf est le plus propre à donner l'horreur de ces péchés, au lieu que les expressions voilées du monde ne sont propres qu'à enflammer l'imagination souillée des hommes. Soyons purs comme la Bible ; et nous pourrons parler de ces choses, quand il le faudra, avec cette simplicité naïve et calme qu'elle porte dans de semblables récits. *Tout est pur à ceux qui sont purs.*

Nous remarquons plus haut que l'homme ne sera ja-

<sup>1</sup> Gen. III, 7.

<sup>2</sup> 2 Cor. VII, 1.

mais au-dessus de son Dieu, et sera même toujours au-dessous de lui. C'est ce qui a été horriblement vérifié dans l'histoire de ces païens. Ils avaient pris des animaux pour dieux; ils sont devenus semblables aux animaux dans leurs passions charnelles; que dis-je? pires que les animaux, dont l'histoire n'a rien de pareil aux abominations que St.-Paul attribue ici aux païens; et qui n'étaient pas chez eux une exception rare, mais une chose si commune qu'ils avaient appris à n'en point rougir et que quelques-uns de leurs poètes en ont fait l'objet de leurs chants.

28. Il y a dans l'original une opposition qui est perdue dans notre version ordinaire, et qui fait ressortir la justice de la condamnation dont Dieu a frappé les païens. On la sentira en traduisant ainsi : *Et comme ils n'ont pas jugé Dieu DIGNE de leur connaissance, Dieu les a livrés à un esprit INDIGNE*; ou : *Comme ils n'ont pas DAIGNÉ connaître Dieu, Dieu, etc.* Comme ils traitaient Dieu, ainsi Dieu les a traités. Ils l'avaient abandonné, comme s'il ne valait pas qu'ils prissent la peine de le connaître et de le servir; et lui, par un juste retour, les a abandonnés à eux-mêmes, les a fait tomber ainsi dans un esprit qui ne vaut rien, et les a exposés au dernier mépris. Il est écrit : *J'honorerai ceux qui m'honorent; mais ceux qui me méprisent seront traités avec le dernier mépris* <sup>2</sup>.

*Des choses qui ne sont nullement convenables*; expression adoucie, pour signifier des choses détestables et révoltantes.

29, 30. *Ennemis de Dieu, ou haïs de Dieu*; car le mot est susceptible de ces deux sens. Mais le premier s'accorde mieux avec la suite des pensées de saint Paul, puisque c'est sur leur corruption qu'il appelle ici l'attention plutôt que sur leur condamnation.

*Inventeurs de choses mauvaises*. Ce trait est vrai à la lettre, et sous l'infâme Tibère <sup>3</sup>, il se forma une société

<sup>1</sup> Plus littéralement, *avoir la connaissance de Dieu*; ou même, *garder la connaissance de Dieu*.

<sup>2</sup> 1 Sam. II, 30.

<sup>3</sup> Empereur romain, qui régna de l'an 14 à l'an 37 de Jésus-Christ.

pour l'invention de nouveaux crimes contre les mœurs !

Mais la pensée de saint Paul est-elle que tous les païens ont été coupables de tous ces vices ? Non. Il est hors de doute que quelque communs que fussent tous ces crimes, ils ne se sont pas trouvés tous dans chaque individu. Comment donc saint Paul conclut-il de péchés qui ne se trouvaient pas en tous sans exception, à la corruption de tous sans exception ? A cette question il y a deux réponses. Premièrement ; quoique chaque individu ne rassemblât pas en lui tous ces vices, chacun en avait une partie, l'un l'avarice, l'autre le meurtre, l'autre l'impureté, etc. ; c'en était assez pour les constituer pécheurs devant Dieu ; et saint Paul ne fait que réunir dans sa description les crimes de tous. Mais il y a autre chose à dire sur ce sujet, et la pensée de l'apôtre a peut-être été plus profonde. Dans un certain sens, il a pu rendre chacun responsable des vices de tous, parce que chacun portait en lui le même *cœur mauvais*, duquel sortaient toutes ces horreurs ; chacun avait donc au moins le germe de tous ces crimes, et s'il n'y tombait pas, ce n'était pas qu'il n'en fût naturellement capable, mais c'est que les circonstances, ou l'occasion manquaient à ce développement spécial de sa corruption. Ce point de vue nous fait voir sous un jour effrayant l'empire du péché sur nous ; car, ce ne sont pas seulement nos propres péchés qui nous la révèlent, mais encore ceux d'autrui. En effet, comme nous portons tous un cœur mauvais, enclin à tout mal, les manifestations de cette perversité *dans un autre*, peuvent nous faire connaître à quelles extrémités nous aurions pu être entraînés *nous-mêmes*, qui avons le même cœur, si les circonstances et la grâce de Dieu ne nous eussent retenus. En nous associant ainsi aux péchés d'autrui, nous pourrions trouver matière à nous humilier dans les crimes même dont nous avons été préservés. C'est dans cette pensée que le pieux Bradford disait un jour, en voyant conduire un criminel à l'échafaud : « Voilà pourtant où Bradford aurait pu être conduit, si la grâce de Dieu ne l'eût retenu ! » Nous aussi, quand nous entendons rapporter

les crimes les plus effroyables, gardons-nous de croire que nous y soyons naturellement et absolument étrangers. On peut appliquer ici cette parole d'un ancien auteur : « Je suis homme : rien de ce qui tient à l'homme ne m'est étranger. » Ces crimes effroyables nous apprennent à connaître la nature humaine ; et la connaissance que nous acquérons de la nature humaine, nous apprend à nous mieux connaître nous-mêmes. Rappelons-nous ici ces paroles : *Comme dans l'eau, le visage répond au visage, ainsi le cœur de l'homme répond au cœur de l'homme. — Que chacun de vous regarde les autres par humilité comme plus excellens que lui-même.* — O vous, les plus criminels de ma criminelle race, les Judas, les Nérons, les Balaam, etc, que votre exemple m'humilie, et que la corruption qui a éclaté en vous, me révèle celle qui est cachée dans mon cœur naturel ! — Ce qu'ils ont fait, je suis capable de le faire quant à ma nature, qui est la même que la leur ; et si j'en suis préservé, quant à ma conduite, je ne suis pas au fond meilleur qu'eux pour cela. — Je puis contenir *virtuellement* en germe, en capacité, des crimes dont j'ai horreur. Les Juifs qui crucifièrent Jésus-Christ se croyaient quelque temps avant incapables de ce crime et lui disaient : *Qui pense à te faire mourir ?*<sup>4</sup> — Plusieurs des hommes les plus sanguinaires de la révolution française avaient été de bons pères de famille, avant que les circonstances en eussent fait des bourreaux. Par une raison semblable, tel qui est aujourd'hui un bon père de famille pourrait devenir peut-être un bourreau, par un simple changement de circonstances.... Je parle ici de l'homme irrégénéré. L'homme régénéré a en lui le saint Esprit, qui le garde et le gardera ; aussi n'y a-t-il que lui, dont la vertu puisse être solide et indépendante des événemens.

32. *Non seulement les font, mais applaudissent même à ceux qui les pratiquent.* Il semble à première vue que faire une mauvaise action est plus reprehensible qu'applaudir à un autre qui la fait. Mais en y réfléchissant, on trouvera

<sup>4</sup> Jean VII, 20.

que le second suppose une corruption plus profonde que le premier. Car quand un homme fait une mauvaise action, on peut espérer encore que c'est un écart dont sa conscience l'avertira et dont il se relèvera. Mais quand un homme en est venu à approuver une mauvaise action, c'est une marque que sa conscience même est cautérisée, et c'est le dernier degré de la corruption. Dans un tel homme, non seulement il n'y a plus de bien, mais il n'y a plus l'amour et la conscience du bien. Il appelle *le mal bien et le bien mal*. — Sur ce sujet, il y a une pensée remarquable d'un auteur français, et qui ressemble beaucoup à celle de saint Paul. M. Necker disait : « Je hais les mauvaises maximes, encore *plus que* les mauvaises actions. »

---

#### ÉVANGÉLISATION DU BAS-CANADA.

Station de la Grande-Ligne.

(Suite).

Nous extrayons encore de la lettre de l'évangéliste L. Roussy les détails d'un fait qui fera époque dans l'histoire de la Mission vaudoise à la Grande-Ligne.

» Il est un autre grand sujet de joie pour nous, écrit-il, et qui sera tel pour ceux qui aiment l'œuvre du Seigneur ; c'est la conversion d'un prêtre de l'église romaine. Les voies par lesquelles notre Dieu a fait passer M. *Normandeau*, pour l'amener à la connaissance de Jésus-Christ, sont remarquables.

» M. *Normandeau* a exercé la prêtrise dans le diocèse de Québec pendant cinq ans, au contentement de son évêque. Il y a un peu plus d'une année qu'il reçut l'ordre de changer de paroisse, ce dont il éprouva beaucoup de déplaisir. Il lui semblait raisonnable de pouvoir jouir pendant quelque tems des réparations qu'il avait dû faire, à ses frais, dans le presbytère. — Son évêque persista, et le mit dans l'alternative, ou d'obéir, ou de n'avoir point de cure. M. *Normandeau* n'ayant pas voulu se soumettre, perdit sa place. Avant cette circonstance, il avait déjà des doutes sur ce que l'église romaine appelle « le pouvoir des clefs. » Il ne comprenait pas sur quoi les évêques se fondaient pour ajouter tant de nouvel-